

Présidence

Le 31 mars 2017

COMMUNIQUÉ

Dengue : le gouvernement en appelle à la vigilance de tous

La Nouvelle-Calédonie fait face depuis le 5 janvier 2017 à une importante épidémie de dengue. Actuellement, 31 communes sont touchées, plus de 2 000 cas sont enregistrés, plus de 200 personnes ont été hospitalisées et six personnes sont décédées (2 en février et 4 en mars).

J'exprime, au nom des membres du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, mon soutien auprès des familles et des proches des victimes et personnes touchées par la dengue.

Je rappelle que la lutte contre la dengue est l'affaire de tous, partout sur le territoire, afin d'éviter d'autres drames.

Le gouvernement a renforcé le dispositif de lutte contre la dengue jusqu'à fin juin. Les équipes de terrain de la DASS (direction des affaires sanitaires et sociales) ont été multipliées et interviennent en priorité dans les zones défavorisées touchées par l'épidémie en distribuant des flyers, des répulsifs et des serpentins.

Des agents supplémentaires ont été recrutés et mis à disposition des communes en collaboration avec la province Sud. Une subvention de 16 millions de francs pour la Province Nord et de 9 millions de francs pour la Province des Iles Loyauté sera soumise au vote lors du prochain conseil d'administration de l'agence sanitaire et sociale, dès la semaine prochaine, afin de permettre aux communes de recruter du personnel.

De plus, près de 350 mallettes pédagogiques ont été distribuées dans les écoles.

Il est primordial de ne pas relâcher nos efforts, de détruire régulièrement les gîtes larvaires chez soi, de se protéger contre les piqûres de moustiques par tous moyens adaptés et de consulter son médecin en cas d'apparition de fièvre et de douleurs articulaires.

Plus que jamais, soyons tous vigilants.

Le président du gouvernement
Philippe Germain